ÉTUDE MAVENCE

ONBOARDING : QUELLES AMÉLIORATIONS POUR LES PROFESSIONNELS DES AFFAIRES PUBLIQUES ?

Restitution

MAVENCE
Les Talents qui gagnent en Affaires Publiques

Avril 2023

Sommaire

Présentation de l'étude

Objectifs de l’étude
Interprétation des résultats
Méthodologie de l’étude

Restitution de l’étude

Composition de l’étude
Détails des réponses et analyses par catégories

Présentation de l'étude

Parce qu'il n'y a pas que le salaire qui compte dans le bien-être du collaborateur, mais aussi et surtout l'environnement de travail dans lequel il évolue, nous avons souhaité interroger les professionnel.les des Affaires publiques en entreprises privées ou en organisations professionnelles pour qu'ils partagent avec nous leurs expériences d'intégration (onboarding) au sein de leurs organisations*.

Dans un contexte de bouleversement du marché de l'emploi, cette étude cherche à rendre compte de la place faite par l'employeur à celle ou celui qui représentera ses intérêts.

(*) les cabinets de conseil et institutions n'étant ici pas concernés.

Objectifs de l'étude

Pour Mavence – le spécialiste du recrutement en Affaires Publiques - l'objectif est de renforcer nos services d'accompagnement pour faciliter l'intégration des candidat.es que nous recrutons pour nos clients au sein des organisations qu'ils et elles rejoignent.

Interprétation des résultats

Les réponses récoltées offrent de grandes tendances qui doivent être interprétées au regard de l'expérience de la population étudiée :

75%

Des répondants sont Responsables ou Directeur des Affaires publiques

50%

Des répondants occupent leurs postes depuis moins de 3 ans

50%

Pensent que leurs organisations peut encore s'améliorer dans leur appréhension des Affaires publiques

Méthodologie

Enquête réalisée par Mavence du 21 mars au 21 avril 2023

Questionnaire autoadministré par voie électronique (newsletter, e-mails…)

Population de professionnel.les des Affaires publiques clients ou candidats du cabinet Mavence

L’étude a recueilli les réponses de 16 leaders en Affaires Publiques

COMPOSITION DE L'ÉTUDE

UNE ÉTUDE DIVISÉE EN 2 PARTIES

- Partie 1 - Les questions portant sur la structure dans laquelle les répondant.es évoluent (Q. 1 à 3) ;
- Partie 2 - Les questions portant sur l'intégration des Affaires publiques dans l'organisation (Q. 4 à 7).

DIFFÉRENTS MODES DE RÉPONSE

- Les réponses à choix unique (Q. 1 à 5) ;
- Les réponses à choix multiples (Q. 6) ;
- Les réponses libres (Q. 7).

UNE STRUCTURE UNIQUE

- L'ensemble des questions était à réponses obligatoires (Q. 1 à 7).

Restitution de l’étude

Détails des réponses et analyses par catégories

Partie 1

Les déterminants de la population étudiée

Q. 1 : À quel niveau de responsabilités êtes-vous au moment de répondre à ce sondage ?

Question à choix unique - 16 répondants

- L’enquête montre une plus forte représentativité des personnalités à responsabilité (87,6 %) parmi les répondant.es.

- Cette donnée nous semble importante à souligner puisqu'elle permet d'en déduire que ces personnes ne sont pas à leur début dans le secteur des Affaires publiques et qu'elles ont pu, dans leurs réponses, mettre à profit leurs différentes expériences pour juger de la qualité de l'intégration des Affaires publiques au sein de leur structure d'activité.

Q. 1 : À quel niveau de responsabilités êtes-vous au moment de répondre à ce sondage ?

Question à choix unique - 16 répondants

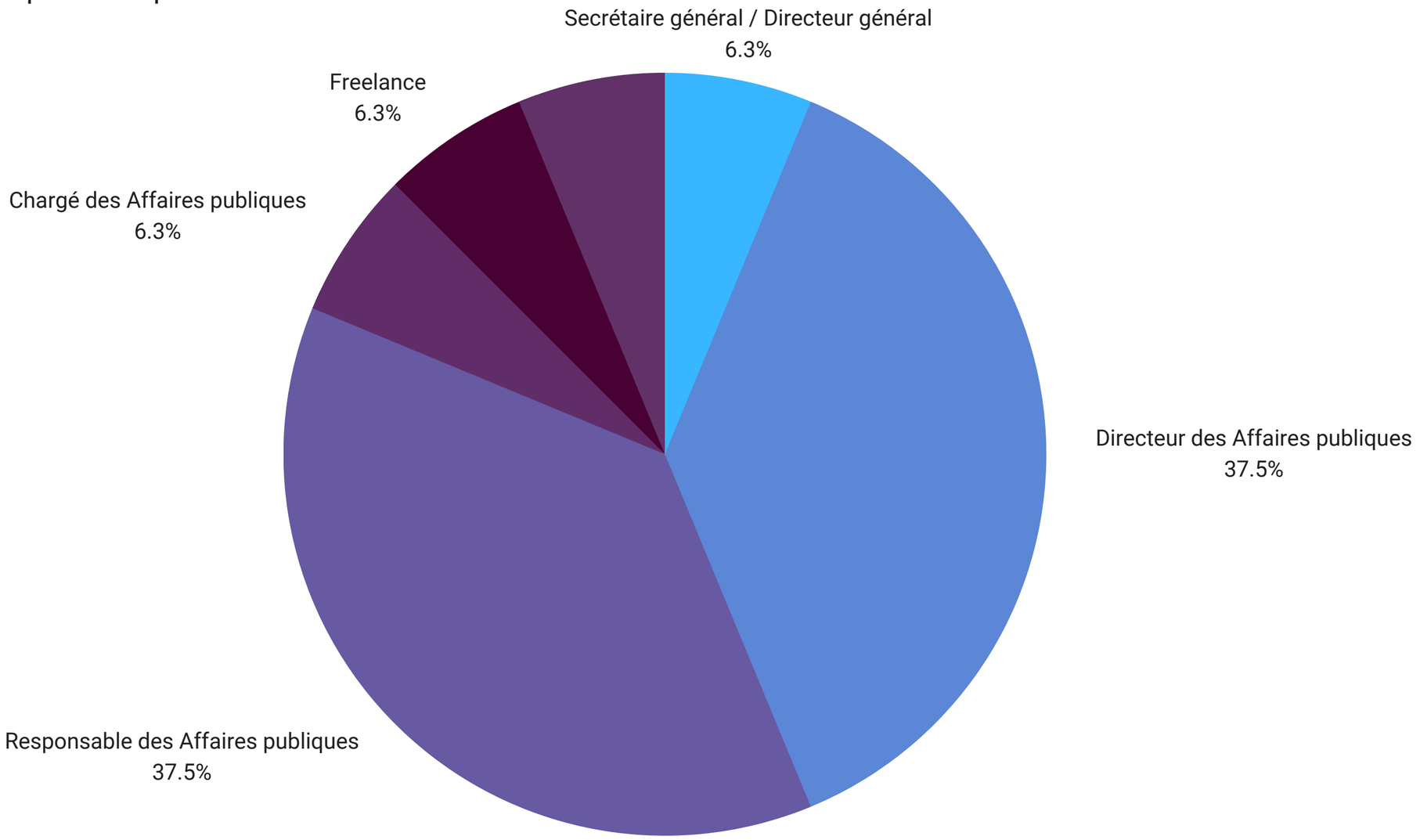

Q. 2 : Dans quel type d'organisation évoluez-vous ?

Question à choix unique - 16 répondants

- Dans l'extrême majorité, les répondant.es à notre étude sont issus du monde de l'entreprise (87,5 %) et évoluent plus particulièrement au sein de structures qui accueillent + de 20 salariés (75 %).

- Cette information nous semble importante à prendre en compte pour comprendre le contexte dans lequel les professionnel.les des Affaires publiques ici interrogés ont répondu à notre étude. Ainsi, on peut s'attendre à ce qu'une organisation qui comprend un grand nombre de salariés offre un cadre d'exercice très structuré - le plus souvent en silo - pour laquelle, l'intégration d'un spécialiste des Affaires publiques peut représenter un défi par manque de souplesse de l'organigramme.

Q. 2 : Dans quel type d'organisation évoluez-vous ?

Question à choix unique - 16 répondants

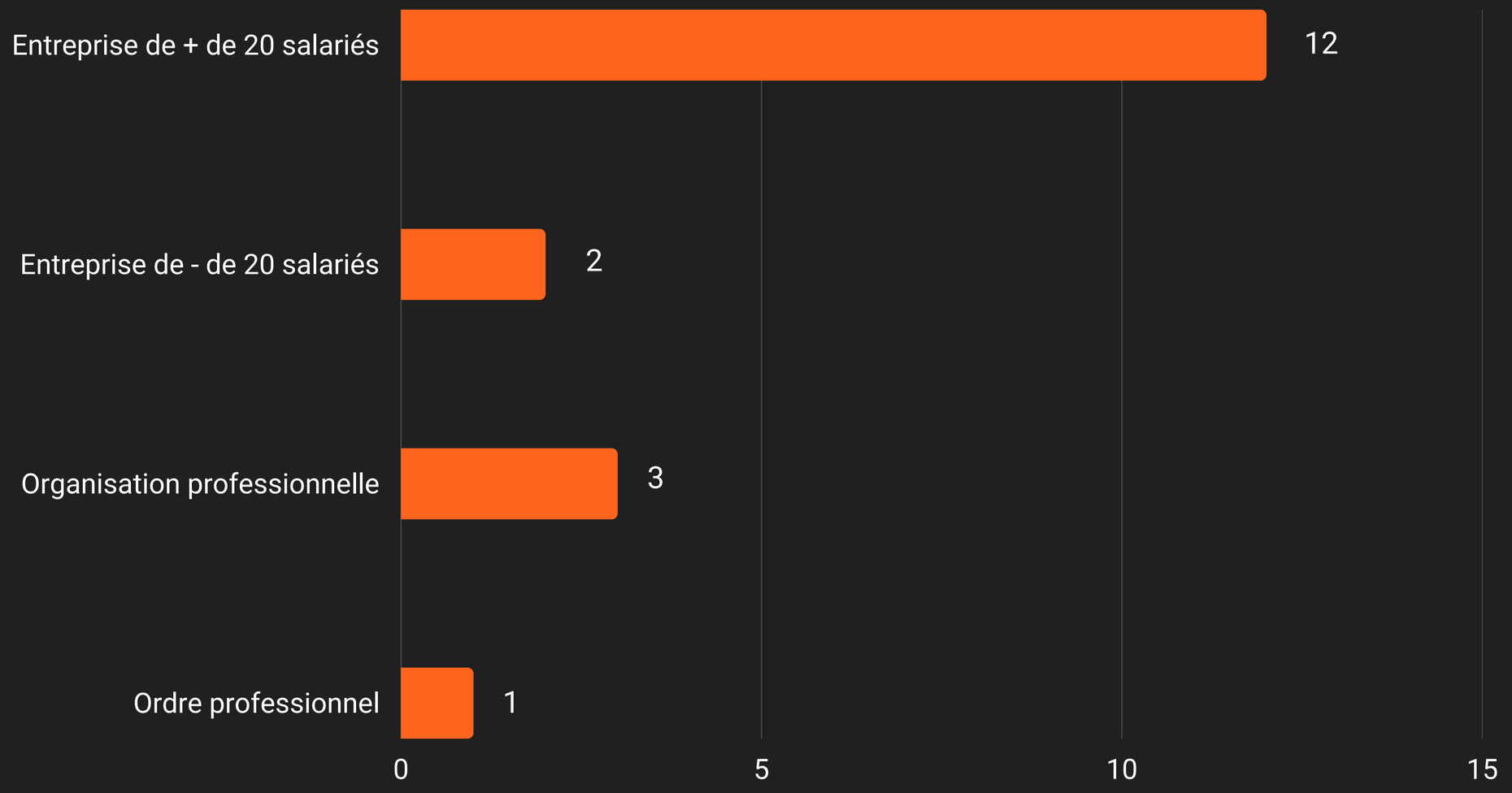

Q. 3 : Vous avez rejoint la structure dans laquelle vous évoluez actuellement depuis...

Question à choix unique - 16 répondants

- Parmi la population étudiée, **près de 65 % des répondant.es occupent leurs postes depuis moins de 3 ans et près de 30 % y évoluent depuis plus de 5 ans**.

- Cette ligne de marquage nous permet d'avoir un panorama intéressant à observer, tant les réponses viendront à montrer comment la structure peut évoluer sous l'impulsion des acteurs qui investissent les Affaires publiques dans leur organisation.

Q. 3 : Vous avez rejoint la structure dans laquelle vous évoluez actuellement depuis...

Question à choix unique - 16 répondants

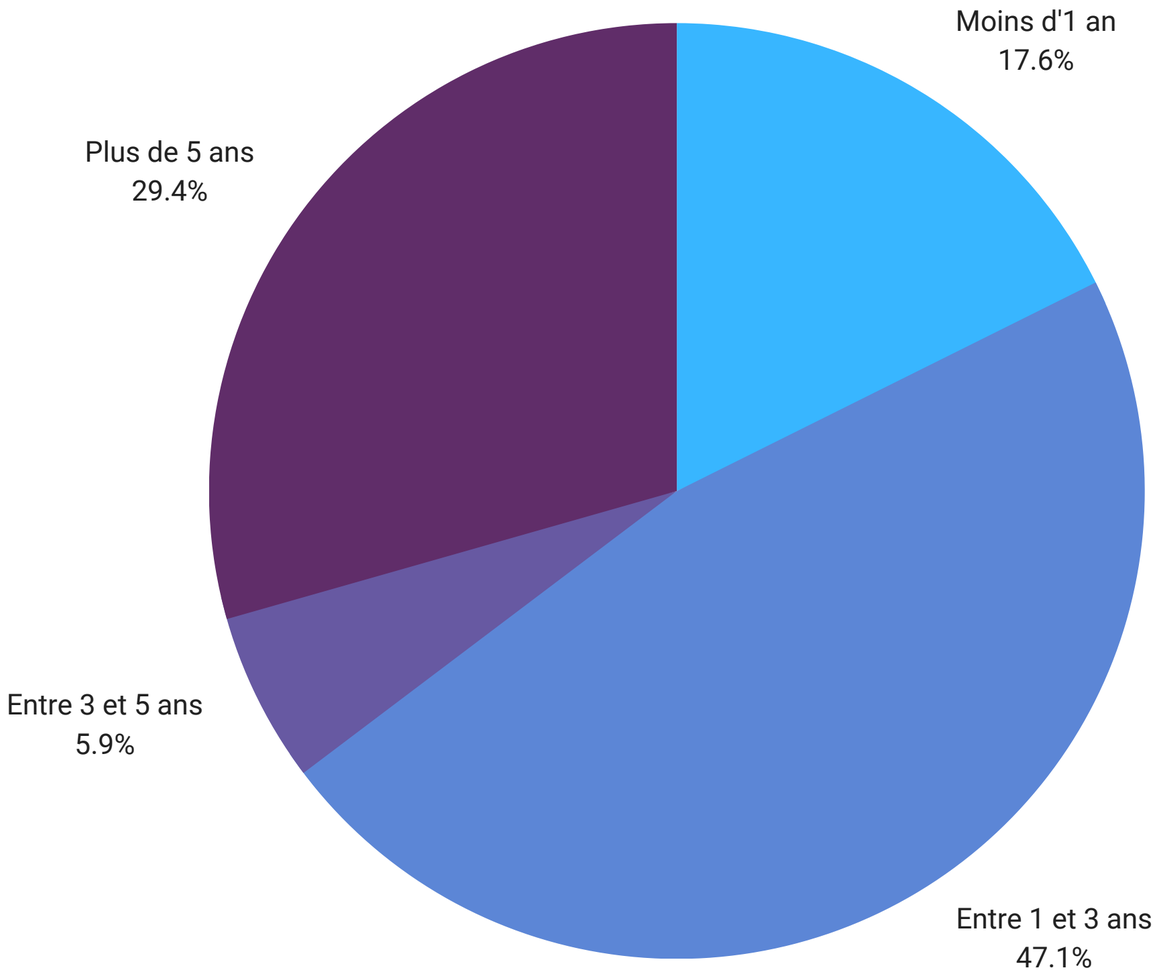

Partie 2

Retours d'expérience

Q. 4 : Diriez-vous que votre organisation est acculturée aux enjeux des Affaires publiques ?

Question à choix unique - 16 répondants

- Les réponses proposées sont sans appel : **il existe une marche de progression dans la manière dont les organisations en général intègrent les Affaires publiques (75 %)**.

- Au-delà, il est rassurant d'observer une évolution positive dans les réponses des interrogé.es. Si l'entrée "Pas du tout" était également proposée, aucun des répondant.es ne l'aura choisi. On notera également un sentiment d'amélioration qui transparaît à travers les résultats obtenus avec 4 répondant.es sur 16 indiquant que leur organisation "est sur la bonne voie".

Q. 4 : Diriez-vous que votre organisation est acculturée aux enjeux des Affaires publiques ?

Question à choix unique - 16 répondants

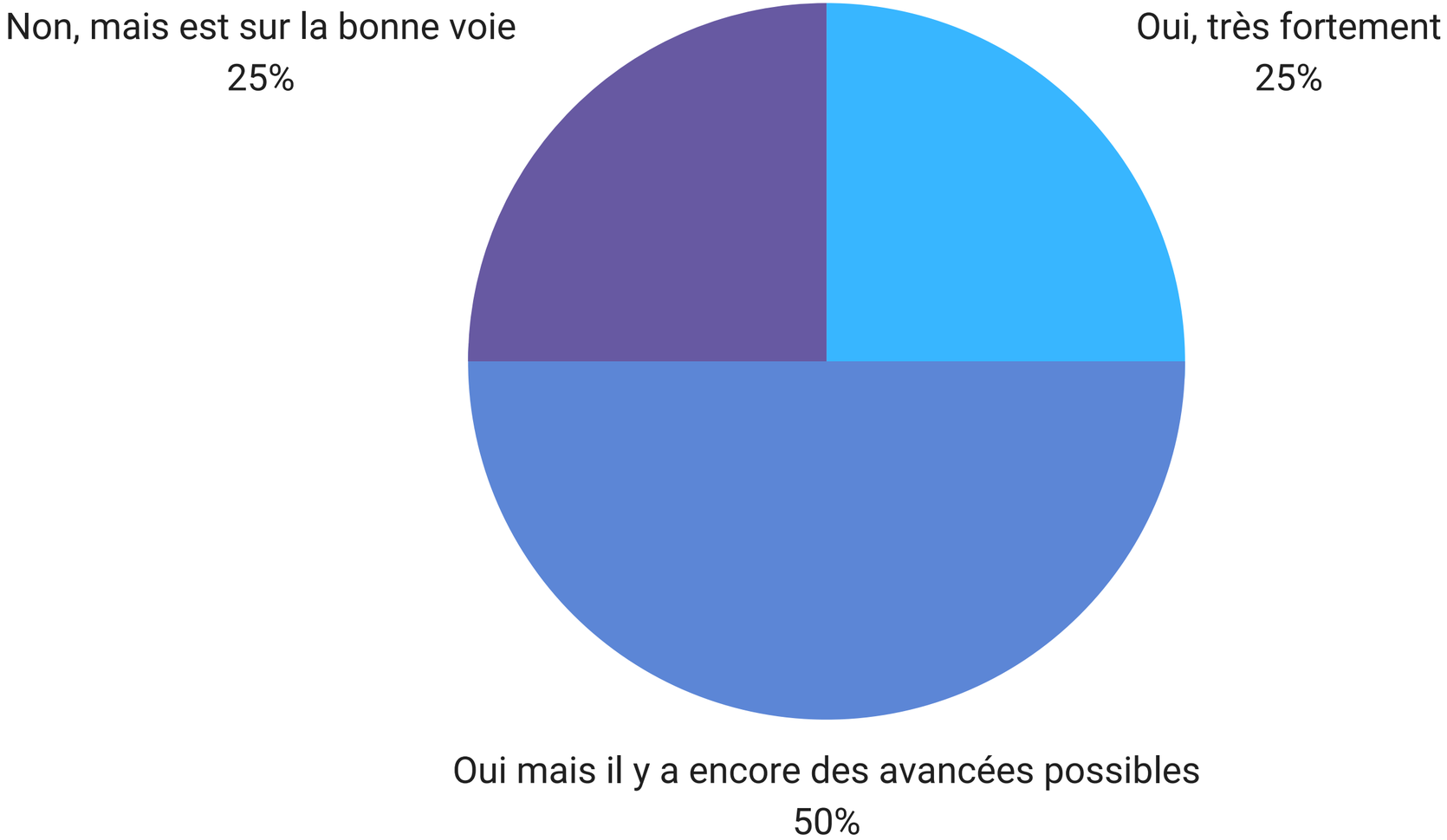

Q. 5 : Dans l'exercice de vos missions, quelle est votre direction de rattachement ?

Question à choix unique - 16 répondants

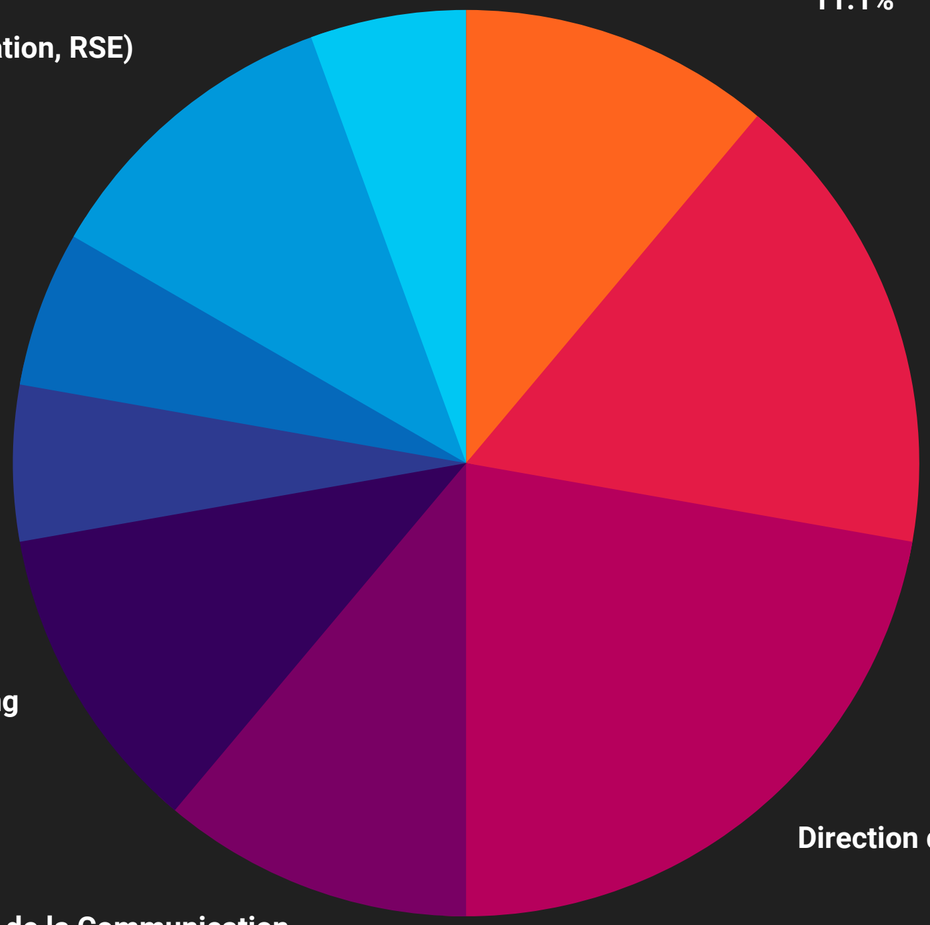

Q. 5 : Dans l'exercice de vos missions, quelle est votre direction de rattachement ?

Question à choix unique - 16 répondants

- Il s'agit là du cœur de notre étude. En interrogeant les professionnel.les des Affaires publiques à travers cette question de leur rattachement, il s'agit pour nous de déterminer si l'organisation offre une place suffisante et identifiable pour le bon exercice de cette fonction.

- Les résultats peuvent surprendre : sur 16 répondant.es seulement 5 sont rattachés à une Direction Affaires publiques - 7 si on élargit ce que nous nommons une Direction globale qui intègre pêle-mêle les Affaires publiques, la Communication et la RSE.

- On soulignera de façon rassurante que les Affaires publiques sont bien du ressort de la Direction générale ou du Secrétariat général de l'organisation (5 réponses).

- On pourra toutefois s'étonner de voir pour 2 des 16 répondant.es les Affaires publiques intégrées à la Direction du marketing - métiers et enjeux qui ne répondent pas aux mêmes logiques.

Q. 5 : Dans l'exercice de vos missions, quelle est votre direction de rattachement ?

Question à choix unique - 16 répondants

- Qu'en est-il de ce répondant qui évolue sans rattachement particulier ? On comprend bien là la complexité avec laquelle le professionnel des Affaires publiques doit jouer pour mener à bien ses missions.

- Parmi les entrées que notre étude proposait également : Direction juridique, Direction des Ressources humaines, et Direction Environnement, Social et Gouvernance. Elles n'ont connu aucune réponse.

- On notera de façon tout à fait intéressante les deux réponses suivantes : Direction France et Direction de la Stratégie. En effet, en absence de Direction attitrée ou de rattachement à la haute direction de la structure, les Affaires publiques pourraient trouver une chute souhaitable au sein d'un pôle large intégrant un ensemble de "métiers" qui concourent à la performance de l'organisation.

Q. 6 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de votre intégration ?

Question à choix multiples - 16 répondants

- Avec cette question, nous avons souhaité proposer aux répondants quelques entrées des difficultés que nous avions auparavant envisagés, tout en leur offrant le choix de compléter par eux-mêmes les informations si elles étaient absentes de nos propositions.

- Il apparaît clairement que la première difficulté rencontrée lors de leur intégration porte sur la "méconnaissance des Affaires publiques"au sein de leur organisation (81.3 % des répondant.es). De là découle un certain nombre de problèmes rencontrés dans l'organisation : de la tension entre services à l'isolement des collaborateurs dans leurs missions.

- La restitution que nous proposons doit également beaucoup à un témoignage qui nous informe que lorsque les Affaires publiques (AP) sont bien intégrées alors les services s'appuient sur les compétences du responsable des AP pour être plus performants. Il devient alors nécessaire pour l'organisation acculturée d'y répondre en priorisant les demandes et, si possible, renforçant toujours plus les équipes AP.

Q. 6 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de votre intégration ?

Question à choix multiples - 16 répondants

MÉCONNAISSANCE DES AFFAIRES PUBLIQUES (AP)

Axe de tensions

- Des services préférant faire des AP eux-même, sans professionnalisme ni tutelle
- Tensions entre les directions rendant l'activité difficile voire parfois impossible
- Méfiance des collaborateurs à l'égard du représentant d'intérêt
- Inadéquation entre la fiche de poste et les missions attendues en AP
- Un supérieur qui n'est pas en compétences sur les AP
- Difficultés à identifier les interlocuteurs dans l'organisation

Axe d'isolement

Q. 7 : Comment auriez-vous souhaité être accompagné pour éviter ces écueils ?

Question à réponse libre - 16 répondants

- Cette question à réponse libre a laissé plus d'aisance aux répondant.es pour s'exprimer sur leurs expériences propres.

- Les éléments collectés - le plus souvent sous la forme de réponse construite - nous ont été précieux pour identifier les 3 temps de l'intégration des Affaires publiques dans une organisation :

    1. Une réflexion et préparation en amont ;
    2. Un investissement continu ;
    3. Un accompagnement soutenu.

SAVOIR POURQUOI FAIRE APPEL AUX AP

- Savoir ce que sont les Affaires publiques
- Savoir ce que peuvent apporter les AP
- Savoir d'une adéquation entre les besoins et les capacités
- Mesurer la culture des fonctions supports (RH, Marketing, Com) aux AP

APPRENDRE À EN MESURER L'EFFICACITÉ

- Réfléchir aux missions, objectifs et résultats souhaités
- Penser aux méthodes et aux process d'évaluation
- Se faire accompagner par un cabinet extérieur

Réflexion et préparation en amont

FORMER L'INTERNE AUX ENJEUX DES AP

- Former les services au rôle des Affaires publiques
- Former les services à la réalisation des AP
- Encadrer les demandes du board

Investissement continu

FACILITER L'INTÉGRATION DES AP

- Présentation aux équipes & des services
- Programme découverte de l'organisation par le CoDir
- Des missions et des attentes comprises par le collaborateur
- Mise en place d'un suivi par KPI

Accompagnement soutenu

Contacts

Mavence | Paris | Bruxelles

ADRESSE

28 Cours Albert 1er
75008 Paris

E-MAIL

paris@mavence.com

TÉLÉPHONE

Roxane Perrault-Fournier
Directrice générale de Mavence France
+ 33 (0)1 83 75 66 71

SITE

mavence.com